

On s'abonne chez Mr.
H. FISCHER libraire à
Lausanne, et à tous les
Bureaux de Poste de la
Suisse.

L'AMI DE LA VÉRITÉ.

JOURNAL DU CANTON DE VAUD.

Tout ce qui concerne
la rédaction doit être
envoyé, franc de port,
à Lausanne, chez Mr.
BÉGUE DE ST. GENIÈS,
Avocat, Rédacteur.

SITUATION POLITIQUE du 18 au 21.

Il n'y a pas eu d'événement de très-haute importance. Les Turcs sont dans une position tous les jours plus critique ; battus de toute part par les Perses et par les Grecs, on attend la confirmation des nouvelles qui annoncent de sérieux désordres dans leur capitale. La même incertitude règne encore en France sur la grande question de la guerre contre l'Espagne. En attendant, Mina poursuit avec succès ses opérations.

* * Le Journal ne paraîtra pas mercredi à cause de la solennité de Noël.

SUISSE.

CANTON DE VAUD.

LAUSANNE, 21 Décembre.

Les nouvelles de Zurich qui annonçoient le départ des empereurs d'Autriche et de Russie pour leurs états, ne se trouvent pas aujourd'hui confirmées. Il paraît au contraire que l'empereur d'Autriche n'est attendu à Vienne que pour la fin de Décembre.

On lit dans un journal français du 16, l'article suivant, daté de Zurich du 9 Décembre.

Le voyage de quelques diplomates étrangers, et leur séjour prolongé en Suisse, ont donné lieu à des conjectures qui paraissent au moins fort avantageuses, malgré les insinuations réitérées de certaines feuilles allemandes. L'incorporation de la Suisse à la Confédération germanique est une de ces terreurs paniques dont on s'est constamment plu à nous frapper depuis huit ans, et qui ne produisent plus ici d'impression sur personne. Toute participation, même indirecte, à la formation d'une armée de surveillance sera incompatible avec notre système de neutralité perpétuelle, proclamé par les puissances de l'Europe. Les Suisses seuls sont jugés de la convenance de surveiller leurs voisins, et l'intérêt de leur sûreté, évidemment menacé, pourroit seul leur imposer cette onéreuse obligation. La question a été coulée à fond en 1815, et ne peut plus être remise en délibération, sans faire mettre en problème notre existence politique avec celle de tous les petits états.

Le siège du gouvernement directeur sera transféré dès le mois prochain de Zurich à Berne. Cette translation ne paroît devoir influer en rien sur notre politique extérieure, malgré la nuance d'opinion qui sépare les deux cantons, et qui s'est si vivement manifestée en dernier lieu à l'égard du commerce avec la France.

BERNE, 16 Décembre.

La session ordinaire d'hiver du Grand-Conseil de cette ville a commencé le 12 Décembre. On y a entendu et approuvé le rapport fait par le Petit-Conseil sur l'administration des capitaux placés dans l'étranger.

La Commission chargée de rédiger un nouveau code civil continue ses travaux.

Le célèbre naturaliste J. G. Tralles, ci-devant professeur à Berne et ensuite à Berlin, vient de mourir en Angleterre, où il voyageoit depuis quelques mois.

On parle d'un recrutement de 6000 hommes en Suisse pour le service du Roi de Naples. (Nous attendrons la confirmation de cette nouvelle pour l'accompagner de sérieuses réflexions.)

URI, 8 Décembre.

La nouvelle route de Steg à Göschenen par le St. Gothard, est sur le point d'être terminée.

F R A N C E.

PARIS, 14 Décembre.

Tous les articles des feuilles publiques de l'Europe, toutes les notes diplomatiques des cabinets, tous les écrits du jour ont pour objet de discussion les probabilités positives ou négatives d'une guerre contre l'Espagne ; mais, comme cette guerre sera déclarée par le peuple français, qu'il en feroit les premiers frais, qu'il y paroîtroit en première ligne, qu'il auroit à en subir les éventualités et que les succès même d'une pareille entreprise ne seroient pas sans périls pour lui, c'est sur-tout en France qu'une telle matière a dû fixer fortement l'attention. De là ces alternatives de crainte et d'espérance, ces jeux ruineux de bourse, ces hausses et ces baisses de fonds publics, propres à troubler l'équilibre des plus grandes fortunes financières ; ces

prix d'assurances qui élèvent déjà celles des consommations, de la principalement les inquiétudes des partis ; devant lesquels s'ouvrirroit, au moins en esprit, un nouveau champ de bataille et qui, sans se le dire, se promettroient, de la même cause, des effets opposés.

La grande question de l'état de la Péninsule se complique de plusieurs intérêts étrangers à la France et à l'Espagne elle-même : mais il faut bien en convenir, elle se présente en France avec des caractères si graves que le gouvernement est tout le premier à hésiter devant la solution qu'il s'étoit préparée par l'établissement de son prétendu cordon sanitaire.

M. le duc de Montmorency, après avoir déclaré au dernier congrès que le système politique de la Péninsule est contradictoire de formes, et encore plus de principes, à ce qui se passe chez nous, a sollicité, auprès des puissances européennes, la faculté de le modifier par une intervention armée des troupes françaises ; mais une intervention ne peut avoir lieu qu'entre des forces qui se balancent ; et l'armée *dite de la Foi* étant dissoute, au lieu d'une intervention sans motifs, il n'y a plus qu'une invasion de possible. Avant de hasarder celle-ci, la prudence veut qu'on y regarde de près ; car la position intérieure de la France est telle (et personne ne se le dissimile) qu'on ne sauroit envahir, sans consentir à être envahi. Que ce soit sous le titre d'occupation, ou sous celui de garantie militaire, il n'importe. Il n'y a pas de peuple au monde qui sache gré à ses gouvernans de le jeter dans les chances d'une occupation ; et il y a peu de gouvernans qui consentissent, de leur côté, à s'exposer au reproche public de l'avoir provoquée.

Ce que l'on voulloit positivement à Vérone est donc un objet de doute à Paris ; ce que l'on regardoit comme facile dans un congrès semble autre chose en présence et à l'approche de l'événement même. Si la passion égare, l'intérêt, et sur-tout l'intérêt de négoce, trompe rarement. Les partisans du système suivi aujourd'hui en France spéculent tous à la hausse sur les fonds publics : dès que les bruits de guerre contre l'Espagne s'accréditiont, les fonds baissent ; dès que les probabilités promettent la paix, soudain les fonds s'élèvent. Ce double mouvement n'est pas plus équivoque que sa cause, il y a donc une prévoyance qui, dans le premier cas, s'attend à des périls, et qui, dans l'autre, se rassure. Un tel avis est d'autant moins suspect pour l'autorité, qu'il ne vient pas d'un libéralisme, par elle, tant combattu. Ce sont ses amis, ce sont les hommes monarchiques qui le lui donnent, et parmi ces hommes monarchiques, ce sont ceux qui possèdent, auxquels elle le doit ; les autres veulent des hasards : reste à savoir s'il est bon de les courir avec eux. Etrange position du gouvernement français, qui s'est créé un fâcheux dilemme, dont les deux branches lui sont également défavorables ! Il ne peut faire la guerre, sans regarder à-la fois là où il la porte, là où il reste, ce qu'il laisse derrière lui et ce qu'il lui faut recevoir : il ne sauroit, non plus, demeurer en paix, sans craindre ce qu'on peut lui apporter et ce dont il peut se défendre. Que conclure de cette observation ? Qu'il y a un vice intime dans notre administration ; qu'elle ne s'est pas encore appuyée sur les véritables intérêts du pays ; que, dans certains cas, elle n'oseroit leur demander un secours ; que, dans d'autres elle le redouteroit même ; que ne s'étant assuré au-dedans que de faibles, quoique très-bruyants auxiliaires, elle sent la triste nécessité d'en chercher de très-dangereux au-dehors ; et que, par conséquent, elle ne possède pas, ce que devroit avoir tout souverain, une force qui lui soit propre. Puisque la marche actuelle des affaires place trop évidemment le trône d'un côté et le peuple de l'autre, il y a donc un changement à effectuer pour l'avantage réciproque du trône et du peuple. Je sais qu'avec telle loi des élections, qu'avec telles fraudes et telles violences, dont il me seroit facile de tracer un historique, on peut faire entrer, dans notre chambre des communes, tels députés que l'on voudra ; mais leur faire représenter

ter des intérêts nationaux est tout autre chose, et la perplexité du ministère actuel le prouve assez. Persuadez, si vous pouvez, à la nation que ces hommes, qui vont stipuler pour elle ne veuillent que ce qu'elle veut, c'est-à-dire, une monarchie héritaire, fondée sur les libertés publiques : dès ce moment toute guerre est possible à moins qu'elle ne soit injuste, et toute paix devient pleine de sécurité, à moins qu'elle ne soit sans honneur : dans le cas contraire, tout est péril et c'est un peu tard qu'on s'en aperçoit ; mais au moins la source du mal est connue ; il n'en faut pas davantage pour la sagesse.

KÉTRATRY, *Député du Finistère.*

Du 16 Décembre.

On assure que l'ordonnance du Roi, pour la convocation des chambres au 28 Janvier, sera incessamment publiée. Celle du parlement d'Angleterre est fixée au 4 Février.

Du 17 Décembre.

S. M. vient de nommer Mr. le lieutenant-général, vicomte Tirlet, commandant de l'artillerie du corps d'armée des Pyrénées occidentales, et Mr. le maréchal de camp baron Berge, commandant l'artillerie du corps d'armée des Pyrénées orientales.

Le *Bulletin des Lois* contient une ordonnance en date du 27 Novembre, par laquelle sont appelés à l'activité tous les jeunes soldats de la classe de 1821, qui sont en ce moment disponibles dans les départemens.

Les départs des jeunes soldats appelés à l'activité devront être terminés le 20 Décembre prochain.

A cette ordonnance est joint un tableau de la répartition des jeunes soldats de la classe de 1821 dans les divers corps de l'armée.

Le même bulletin contient une ordonnance de réorganisation du train d'artillerie, d'après laquelle chacun des huit escadrons du train d'artillerie de la ligne sera à l'avenir composé d'un état-major, de huit compagnies et d'un cadre de compagnie formant dépôt.

FRONTIERES D'ESPAGNE.

Puycerda, 4 Décembre.

Voici la traduction de la proclamation que Mina a publiée avant son départ de Puycerda :

Habitans de la Cerdagne ! Vous soupiriez depuis long-temps après l'arrivée des troupes nationales, qui devoient vous délivrer de l'insupportable joug sous lequel une faction abominable vous faisoit gémir ; cet heureux moment est arrivé. A peine ces troupes mirent-elles le pied sur votre sol, que les traîtres, les ennemis de leur propre patrie, disparurent comme la fumée. Vous avez été témoins des glorieuses journées des 28, 29 Novembre ; ils furent détruits à la première, et n'eurent à la seconde d'autre ressource, que de chercher un asile chez une nation voisine.

C'est aussi là que s'est réfugié le ridicule gouvernement qui, sous le titre de Régence, s'étoit établi parmi ces indignes espagnols. Respirez donc, habitans de la Cerdagne ! Avec quel plaisir je vous ai entendu répéter vos acclamations patriotiques, même à portée des balles des ennemis de la constitution ; et combien j'ai joui en vous voyant d'une main leur arracher les armes, et de l'autre serrer celle des soldats que vous appeleriez vos libérateurs.

Oui, ils le sont ; car ils désirent votre prospérité ; vous vous convaincrez de cette vérité en comparant leur conduite avec celle des infâmes qui, jusqu'à présent, avoient souillé votre territoire, et le but différent que se proposent les uns et les autres.

Il faut maintenant que chacun de vous remplisse les devoirs auxquels il est non-seulement appelé par son opinion, mais encore par son intérêt. Je vais avec l'armée que je commande, et qui, comme moi, n'a d'autre désir que celui de consolider la liberté et l'indépendance de notre nation,achever d'exterminer les satellites de la tyrannie, en quelque lieu que nous puissions les trouver ; vous à qui il importe de conserver la paix et la tranquillité de vos foyers, veillez à ce que de nouvelles incursions ne viennent plus les troubler ; armez-vous ; soyez pleins de courage et de dévouement, et soyez sûrs qu'au besoin nous volerions à votre secours.

Habitans de la Cerdagne, je vous remercie de votre conduite envers les troupes nationales ; soyez constants jusqu'à la fin : *Vive la Constitution Espagnole, et guerre éternelle aux êtres avilis qui veulent contrarier ses salutaires effets.*

Quartier-général de Puycerda, le 4 Décembre 1822.

Le général en chef de l'armée d'opération du 7^e. district,

F. ESPOS Y MINA.

DES ENVIRONS DE PUYCERDA, 6 Décembre.

La garnison de Puycerda se trouve maintenant composée de 600 hommes d'infanterie et de 50 chevaux.

Dans toute la Cerdagne on s'arme et on s'organise. On dit que Misas et Malavilla réunissent leurs troupes à Dosès et Doria.

Mina s'est porté vers la Seu. Le 5 il en étoit à deux lieues ; il poursuit son plan qui est de s'emparer essentiellement de tous les forts. Romagosa est déterminé à se défendre. On dit aussi que le baron d'Eroles est arrivé à Laboursi dans le Pailas, où il auroit réuni mille à douze cents hommes.

PERPIGNAN, 7 Décembre.

La régence s'est mise en route ce matin pour Toulouse. Romanillo est ici depuis le 5. Nous voyons passer chaque jour des restes de l'armée de la Foi, qu'on envoie dans les environs de Saint-Laurent de la Salanque, etc. ; d'autres ont été cantonnés au pied des Pyrénées, à la Roque, Sorde et autres villages. Nous avons dans ce département environ 3,600 hommes, plongés dans la plus affreuse misère.

Deux bataillons du 32^e régiment de ligne sont rentrés dans cette place les 5 et 6.

Les deux escadrons de la Sarthe sont aussi venus reprendre leurs cantonnemens à Thuir.

Le général Vasserot est de retour.

Du 8 Décembre.

Les troupes de l'armée de la Foi se trouvent encore cantonnées dans les villages des premier et deuxième arrondissement de ce département.

L'arrivée des moines et prêtres des environs d'Olot, a été aujourd'hui très-nombreuse.

L'archevêque de Tarragone se trouve toujours ici.

Toulouze, 13 Décembre. La régence, partie le 7 de Perpignan, est arrivée le 9 à Toulouse. Mr. l'Archevêque de Tarragone est resté dans le Roussillon : on ignore absolument les desseins ultérieurs de la Régence. S'il falloit s'arrêter à des conjectures plus ou moins hasardées, on pourroit avancer qu'elle se propose de se rendre dans la Navarre ; mais la situation de cette province ne permet guères d'ajouter foi à de pareils bruits. Elle est peut-être à la veille d'éprouver le sort de la Catalogne, car le général Torrijos va prendre le commandement d'une division de l'armée constitutionnelle, et marcher sur cette province.

ESPAGNE.

MADRID, 5 Décembre.

SOCIÉTÉ LANDABURIENNE.

N. B. (L'espace ne nous a pas permis dans notre premier N.^o de rendre compte de ces assemblées, dont l'influence devient tous les jours plus puissante.)

Dans les séances des 27 et 28 on a agité les mêmes questions et débattu les mêmes points que dans les séances précédentes, avec une ardeur toujours croissante. On a beaucoup parlé de l'intervention des étrangers dans les affaires intérieures de la péninsule. Les déclarations de la Sainte-Alliance, disent les orateurs, sont enfin connues, nous voyons qu'on cherche les moyens de s'entendre pour nous faire une guerre ouverte, mais nous la préférions à ces menées sourdes par lesquelles nos voisins cherchent à détruire notre système de gouvernement en fomentant chez nous la guerre civile. Les seules craintes que nous puissions avoir viennent des modérés qui voudroient modifier notre constitution. Nous avons devant les yeux l'exemple des maux qu'un changement, en apparence indifférent, dans le mode d'élection a produits en France. Jugeons par-là de la réserve qu'on doit mettre dans de telles opérations. Envisageons la constitution comme l'Arche-Sainte sur laquelle on ne peut porter la main sans se rendre coupable et sacrilège, sans porter sur-le-champ la peine d'un pareil crime.

Nous ne craignons pas l'agression étrangère ; mais si elle avait lieu, malheur à tous ceux qui ne penseroient pas franchement comme nous : des amis sans arrière-pensée ou des ennemis ouverts, voilà les hommes qu'il nous faut.

On annonce à la société que le Roi a donné sa sanction au décret qui autorise la formation des sociétés patriotiques. De nombreux applaudissements témoignent la satisfaction des membres de la société. Quelques-uns en remercient hautement les ministres, le Roi et les cortés.

— Le lieutenant-général comte de Case-Soria, qui tenoit compagnie à S. M. C. dans les appartemens du Roi, pendant la journée du 7 Juillet, s'est sauvé à Gibraltar.

ANGLETERRE.

LONDRES, 14 Décembre.

La nouvelle du retour instantané du duc de Wellington dans ce pays n'est nullement vraie. Il demeure à Paris pour presser les négociations ; qui, comme nous l'avons dit, devoient commencer entre la Grande-Bretagne, la France, l'Autriche, la Russie et la Prusse, relativement aux affaires d'Espagne. Les conférences entre Sa Grace et les ministres français avancent d'une manière si amicale que l'espoir de conserver la paix ne fait que croître.

Des conseils du cabinet se tiennent toujours à Paris, d'où

on expédie journalièrement des courriers à Madrid, Londres et Vienne. Aussitôt après le conseil du cabinet de mercredi dernier, auquel avoit assisté S. M., le ministre des affaires étrangères eut une entrevue avec le duc de Wellington. Un courrier arriva mercredi soir en hâte de Madrid. Les nouvelles reçues par lui n'avoient pas transpiré au-dehors, mais il ne peut pas avoir apporté la réponse des cortès à la dépêche envoyée à Madrid, immédiatement après le retour du duc de Montmorency, de Vérone.

The Courier publie aujourd'hui les réflexions suivantes : « L'article du *Journal des Débats* de dimanche est considéré comme décisif en faveur de la paix. Nous ne pouvons l'envisager ainsi, à moins de supposer qu'il a été inséré par ordre des ministres français. Et si cela étoit, dans quelle position ces ministres se trouveroient-ils placés ? On les auroit vu réclamer à Vérone, un droit qu'à Paris ils s'efforcent de montrer comme très-difficile, sinon impossible à exercer. Ces difficultés ne se sont-elles présentées qu'aujourd'hui à leur esprit ? Devons-nous les regarder comme des politiques assez téméraires et assez inconséquens pour avoir pris une résolution, avec le dessein de différer jusqu'à une future occasion l'examen de la possibilité ou de l'impossibilité de l'exécution ? L'article du *Journal des Débats* repose presque entièrement sur les difficultés et les périls d'une intervention armée. L'auteur de cet article ne cache pas que l'état des affaires à Madrid soit dangereux, et il convient que la constitution des cortès est un code anarchique ; mais il s'efforce de montrer que l'exercice du droit de renverser l'ordre de choses existant en Espagne, est très-difficile et très-hasardeux ; et s'il étoit renversé, il faudroit y instituer un autre gouvernement, ce qui ne pourroit avoir lieu que par le moyen d'une occupation militaire prolongée.... Si nous considérons cet article comme une déclaration officielle ou un exposé du gouvernement français, nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il diffère matériellement des sentiments et de la politique proclamés dans un autre article d'un journal connu pour officiel (*Moniteur*). Avant le retour du duc de Montmorency, le journal officiel français considéroit la situation de l'Espagne comme propre à fournir à la France une occasion d'employer toutes les forces qu'elle tenoit de la Providence pour écarter les dangers qui la menaçaient. Immédiatement après le retour du ministre, le *Moniteur* annonça au monde que les puissances continentales laissoient à la France le soin de terminer les affaires d'Espagne, avec l'intention de concourir de tous leurs moyens à l'exécution du plan que la France seroit dans le cas d'adopter. » Le sens de cette déclaration du *Moniteur* étoit certes assez clair; nous le répétons, si nous devons considérer l'article du *Journal des Débats* du 8 comme officiel, l'auteur de celui du *Moniteur* du 1^{er} est capable de nous avoir induit en erreur, ou l'on doit supposer que les ministres ont abandonné dimanche dernier les principes et la politique qu'ils avoient proclamés le dimanche précédent. D'ici à quelque temps tous nos doutes sur ce sujet seront probablement dissipés, car il paroît impossible que le *Moniteur* garde le silence.

— Nous avons reçu par la malle du Brésil la lettre suivante d'un de nos correspondans fort instruit.

Rio-Janeiro, 19 Octobre 1822.

Les préparatifs pour proclamer le prince-régent don Pedro empereur du Brésil, ont été faits sur une grande échelle. Cette cérémonie a eu lieu le 1^{er} de ce mois avec une solennité importante et au milieu des plus grandes démonstrations de joie. La déclaration de l'indépendance du Brésil qui l'avoit précédée est une mesure que rien ne pouvoit empêcher; mais qui avoit été accélérée par le départ du roi pour Lisbonne, et par les mesures impolitiques des cortès de Portugal.

Le peuple de ce pays est plein d'un enthousiasme que rien, à mon avis, ne peut éteindre; si l'on ne perd pas de vue les esclaves noirs parmi lesquels il s'est manifesté récemment quelques symptômes de mutinerie, il n'y a pas de doute que l'indépendance ne se consolide, ou éprouvera quelques difficultés au commencement; mais avec un peu d'énergie et de persévérence ou les surmontera. La ville de Bahia a une garnison de 4000 hommes de troupes européennes, commandées par le général Madeira, et ses forces ont refusé de reconnaître l'indépendance des dix-neuf provinces. On fait de grands préparatifs pour réduire Bahia, et avec le temps on en viendra à bout. Une division de trois frégates et de quelques autres bâtimens doit mettre immédiatement à la voile pour bloquer le port. Cette escadrille est commandée par le ci-devant capitaine de l'*Héroïne*, corsaire de Buenos-Aires, que notre empereur a accueilli gracieusement et nommé capitaine dans sa marine. A son arrivée ici, tous les autres officiers européens de ce département ont été renvoyés. Notre gouvernement a besoin de bons officiers de marine; ceux qui se prosenteront seront bien reçus et bien payés. On dit même qu'il a été proposé à lord Cochrane de venir prendre le commandement en chef de notre marine, avec des pouvoirs illimités pour l'organiser sur un nouveau pied, si toute-

fois il peut obtenir l'agrément du gouvernement du Chili. L'activité et l'énergie que déploie le nouvel empereur sont presque incroyables, et s'il étoit secondé par d'habiles ministres, il feroit de grandes choses. Il est idolâtré parce qu'il a éloigné de sa personne tous les grands qui auroient pu donner de l'ombrage aux Brésiliens, et parce qu'il a adopté un système extraordinaire d'économie; vous pourrez en juger lorsque vous saurez qu'il ne s'est réservé pour ses dépenses qu'une somme annuelle de dix contos de reis (environ 50,000 fr.) qu'il dit lui être suffisante. Enfin, tout semble indiquer que nos affaires iront bien, et sans les désordres et les malheurs qui accompagnent ordinairement les révoltes.

Les troupes portugaises qui sont à Monte-Vidéo ayant appris que l'intention du général Lecor étoit de se déclarer pour la cause de Brésil, ont tenté de s'y opposer. Elles l'auroient assassiné s'il n'eût été protégé par un bataillon qu'il avoit commandé en Europe, et qui l'escorta hors de la forteresse; avec cette foible troupe et accompagné de tout son état-major, il prit position à Canclones, où il fut joint par Prutos-Rivéro avec 700 hommes. La plupart des habitans de Monte-Vidéo craignant un siège ont quitté cette ville. On équipe en ce moment quelques vaisseaux pour bloquer ce port.

Tous les Portugais d'Europe établis ici depuis nombre d'années règlent leurs comptes et la plupart se sont déjà embarqués pour l'Europe avec tous leurs effets, il n'en restera bientôt que peut ou pas du tout. L'argent est si rare que l'on n'e peut se procurer que de la monnoie de cuivre pour du papier de Banque. Les produits du pays sont également rares et à des prix très élevés. (Times.)

ALLEMAGNE.

HAMBOURG, 6 Décembre.

Suivant ce que nous annonce notre correspondance à Vérone, M. de Tatitscheff auroit été envoyé à Constantinople par l'empereur de Russie, en qualité d'ambassadeur. Cette nouvelle a fait à Vérone une forte sensation.

FRANCFOFT, 12 Décembre.

M. le général Savary, duc de Rovigo, est arrivé ici venant de Paris; il se rend à Berlin.

MAYENCE, 13 Décembre.

Le nouveau système des douanes donne lieu de tout côté aux plaintes les plus amères.

SUÈDE.

STOCKHOLM, 29 Novembre.

Le Roi est arrivé avant-hier dans la soirée. S. M. a dissout la régence établie pour le temps de son absence.

RUSSE.

PÉTERSBOURG, 26 Novembre.

L'adjudant-général prince de Menzikow, est parti pour remplir une mission en Moldavie et en Valachie.

NOUVELLES D'ORIENT.

SEMLIN, 20 Novembre.

Les nouvelles qui étoient arrivées par la dernière poste sur les troubles qui avoient éclaté à Constantinople se confirment. Le pacha de Belgrade vient d'annoncer publiquement dans son gouvernement la chute de Halet-Effendi et de ses rapaces adhérens. A cette annonce le pacha ajoute que Churschid-Pacha se trouvra maintenant à l'abri de toute poursuite et ne sera probablement point rappelé de son poste.

Nous ne connaissons pas encore ici, quoique vivant si près de la frontière Turque et de l'importante ville de Belgrade, tous les détails de la révolution qui a eu lieu à Constantinople. Nous savons bien que les janissaires l'ont opérée, et nous croyons qu'ils ne s'en tiendront pas à un simple renvoi de ministres. La dernière catastrophe aura sans doute pour tout l'empire Ottoman des suites de la plus haute importance. Le sultan est hâti des janissaires; et, dans les chansons séditive que ceux-ci vocifèrent maintenant dans les rues de Constantinople, il est personnellement injurié. Tout son ministère et lui-même, y est-il dit, sont vendus aux ghaurs. Là soldatesque se seroit peut-être déjà portée aux dernières violences envers ce prince absolu, sans la circonstance que son fils, l'héritier de l'empire, se trouve attaqué de fréquens accès d'épilepsie. Quand au grand-visir, contre lequel le peuple et les soldats ont conçu une haine implacable, il est presque impossible qu'il échappe à leur fureur.

TRIESTE, 7 Décembre.

On reçoit d'Hidra, sous la date du 23 Novembre, des nouvelles propres à répandre la joie dans le cœur de tous les Chrétiens. Poursuivie par les Grecs, la flotte turque avait jeté l'ancre devant Ténédos; mais n'écoulant que leur courage et leur dévouement; ces mêmes marins Grecs qui avoient fait subir un sort si funeste au dernier Capitan-Pacha, se présentent au

nombre de 17 pour tenter une nouvelle entreprise. L'amiral accède à leur demande ; et le 10 Novembre, à l'entrée de la nuit, ces héros, conduits par un nommé Meauli, s'approchent du vaisseau amiral. Le célèbre Meauli, dont l'histoire vantera la hardiesse et le courage, lance lui-même les brûlots au milieu de l'escadre, et le vaisseau amiral saute en l'air avec le Capitain Pacha ; deux frégates coulent à fond, 2500 hommes sont engloutis dans les flots, et à la faveur du désordre des Turcs, une frégate de 36 canons reste intacte au pouvoir des Grecs.

L'Observateur Autrichien du 10 et du 11 garde un profond silence à ce sujet.

CONSTANTINOPLE, 10 Décembre.

Depuis 15 jours la peste fait d'affreux progrès dans cette ville. La grande flotte turque est rentrée à Ténédos. Trois Tartares venant des environs de Trébisond ont apporté la nouvelle d'une grande victoire remportée par les Perses, à la suite de laquelle le Divan auroit donné l'ordre au Pacha de Trébisond de conclure la paix même aux conditions les plus onéreuses. Il reste à savoir maintenant si dans la position où se trouve la Porte, les Perses voudront accepter la paix.

PHILOSOPHIE.

Histoire comparée des systèmes de philosophie, etc.

L'ouvrage aussi lumineux que profond sur l'histoire des systèmes de philosophie par De Gerando, parut en 1804, et dès lors il acquit une telle réputation dans le monde savant qu'il doit orner aujourd'hui la bibliothèque de tous les philosophes. Aussi sa première édition fut-elle promptement épaisse. Depuis plusieurs années on pressoit l'auteur d'en donner une seconde : il s'y refusoit dans le désir de rendre son ouvrage plus digne encore du succès qu'il avoit obtenu. Mais cédant enfin à des motifs d'utilité publique, il vient de consentir à donner une nouvelle édition dans laquelle il se borne aux corrections et augmentations essentielles.

Des omissions ont été réparées, des articles rectifiés, les fautes typographiques ont disparu, les renvois, les citations, les notes, tout a été revu et corrigé avec soin ; enfin le plan de la première partie a reçu des améliorations sensibles.

Un rapport historique sur l'état des connaissances humaines fut présenté en 1808 au Gouvernement par l'Institut de France. Cette seconde édition est encore augmentée de la partie de ce rapport qui renferme le résumé des travaux en philosophie depuis 1789, que Mr. De Gerando avoit été chargé de rédiger au nom de la troisième classe de l'Institut. Ce compte rendu termine et complète l'histoire de la philosophie jusqu'à la fin du siècle dernier.

Le commencement du 19^e siècle a vu une nouvelle période dans la marche de la philosophie, particulièrement en France. Cette révolution avoit été annoncée par l'auteur, et il y a sans doute essentiellement contribué, soit par cet ouvrage, soit par son Traité des Signes de l'Art de penser qui l'a précédé.

En lisant les programmes des cours ouverts depuis quelques années à la Faculté des Lettres de l'Académie de Paris, on se convaincra que les professeurs ont généralement adopté pour base de leur enseignement, précisément l'idée sur laquelle repose l'ouvrage de Mr. De Gerando.

A ces preuves de l'accueil qu'il a reçu en France, on peut joindre le jugement qui en a été porté chez les nations où l'étude de la philosophie est élevée au plus haut degré, et nous pouvons annoncer à cet égard, que Mr. le professeur Tenne-mann, auteur de la meilleure histoire de philosophie, publiée jusqu'à ce jour en Allemagne, ainsi que Mr. Dugald Stewart, le premier métaphysicien vivant de l'Angleterre, font l'un et

l'autre le plus pompeux éloge de l'Histoire des systèmes de philosophie, par Mr. De Gerando.

Notre but n'étant pas aujourd'hui d'entrer dans l'analyse de ce savant ouvrage, nous dirons seulement qu'il se divise en deux parties.

La première est une simple exposition historique des systèmes imaginés par les philosophes à l'égard des principes des connaissances humaines avec l'indication du rapport qui unit chacun de ces systèmes aux opinions qui en sont dérivées.

La seconde est une analyse critique de ces mêmes systèmes où leurs motifs sont opposés, et leurs effets comparés les uns aux autres.

BÉGUE, Rédacteur.

VARIÉTÉS.

A Mr. le Rédacteur de l'Ami de la Vérité.

« Monsieur ! j'ai reçu ce matin le premier Numéro de votre journal, et il y a long-temps que je l'attendais ; c'est-à-dire qu'il y a long-temps que j'attendais un journal vraiment Vaudois, qui commençait, comme le vôtre, par un article intitulé Suisse, Canton de Vaud, et non pas Turquie, ou Affaires d'Orient. Car quoique ces nouvelles soient d'un grand intérêt, et que je désire assez de savoir où elles en sont, je suis Suisse et Vaudois avant tout, et voilà d'abord de quoi je veux que l'on me parle. Ceci n'est sans doute qu'une bagatelle ; mais, *ex ungue leonem....* Puis donc, Monsieur, que vous annoncez le dessein d'entretenir un peu vos lecteurs Vandois de ce qui concerne leur chère patrie, j'espère que vous voudrez bien accueillir ces deux ou trois lignes au sujet des nouveaux poids et mesures, qui, dans quinze jours, seront entre les mains de tout le monde. Dans le dernier Numéro de la *Feuille du Canton de Vaud*, un des abonnés de cet excellent journal a fait présent au public d'un tableau comparatif des anciennes mesures avec les nouvelles. Par le moyen de ce tableau, fait avec beaucoup de soin, rien n'est plus facile que de trouver le prix auquel toutes choses doivent monter ou descendre, pour que ni l'acheteur ni le vendeur ne soient en souffrance. Il ne s'agit que de diviser le prix actuel par la fraction décimale qui présente le rapport de la nouvelle mesure à l'ancienne. Ce tableau a donc une très-grande utilité, et l'on doit de justes remerciements à son auteur. Mais il lui est échappé des expressions, qui, dans un autre pays que le nôtre, pourroient, ce me semble, jeter de la défaveur sur la meilleure loi. M. *** parle de livres de Vaud, d'aunes de Vaud, de pots de Vaud. Or, vous comprenez que cela prête au ridicule, que si je puis consentir à porter toujours dans ma poche un pied vaudois, je ne le sauverai guères à y tenir un pied de Vaud (veau), et que de belles dames qui seront très-contentes d'acheter des robes à l'aune vaudoise (parce qu'elle est grande) seroient très-confuses quand on leur dirait qu'elles ont acheté des aunes de Vaud, si donc vous voulez m'en croire, vous direz à vos abonnés qu'ils appellent les nouvelles mesures comme elles doivent l'être : pied vaudois, aune vaudoise ; ou mieux peut-être, pied légal, aune légale. »

FONDS PUBLICS.

Londres, le 14 Décembre 1822. — Actions de la banque, — Trois pour cent réduits 79 $\frac{1}{4}$. Trois pour cent consolidés, fermés. Trois pour cent impériaux, 78 $\frac{1}{2}$. Trois et demi pour cent, — Quatre pour cent 97 $\frac{1}{4}$; dito nouveaux, — Cinq pour cent français, 88.

Paris, le 16 Décembre 1822. — Cinq pour cent consolidés, au comptant, fr. 89,80. fr. 89,55; dito en compte, fr. 89,75. Actions de la banque, 1641. 50. Rentes de Naples, 77 $\frac{1}{2}$. Rentes d'Espagne, 57 $\frac{1}{2}$.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES.

1. *Histoire comparée des Systèmes de Philosophie, considérés relativement aux principes des connaissances humaines* ; par Mr. De Gerando, seconde édition, 4 vol. 8°. Paris 1822, chez Alexis Eymery, rue Mazarine, n°. 30. Prix 28 fr. de France.
2. *Annales de législation et d'économie politique*, par MM. P. F. Bellot, Et. Dumont, L. Méynier, P. Rossi et Simonde de Sismondi. Tome 1^{er}. N°. 1. 8°. Genève 1822. *Il paraît tous les trois mois une livraison de ce recueil, deux livraisons formeront un volume de trente feuillets d'impression au moins.*
3. *Leçons de Philosophie, ou essai sur les facultés de l'âme* ; par P. Laromiguière, professeur de philosophie à la faculté des lettres de l'Académie de Paris, *troisième édition*, Paris 1822, chez Brunot-Labbe, Quai des Augustins, n°. 33. Prix 13 fr.
4. *De la Puissance vitale considérée dans ses fonctions physiologiques chez l'homme et tous les êtres organisés*, avec des recherches sur les forces médicatrices et les moyens de pro-

longer l'existence ; par J. J. Virey, docteur en médecine de la faculté de Paris, 1 vol. 8°. Paris 1822, chez Crochard, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 3. Prix 7 fr. de France.

5. *Conservateur Suisse*, ou étrennes helvétiques, pour l'an 1823, 1 vol. in-12. Lausanne, imprim. des frères Blanchard. Prix 8 batz.

6. *Des Schweizerlands Geschichten sur das Schweizervolk*, von Heinrich Zschokke, in-12. Aarau 1822, bey H. R. Sauerländer. Prix 1 fl. 48 k. en papier fin, et 1 fl. papier ordinaire.

Le prix de l'abonnement au Journal, rendu franço, sera : Pour le Canton de Vaud, 12 fr. par an, 6 fr. 5 batz pour 6 mois, 3 fr. 5 batz pour 3 m. — Pour Berne, Fribourg, Soleure, Zurich, Lucerne, Argovie, Valais et Neuchâtel, 13 fr. par an, 7 fr. pour 6 mois, 4 fr. pour 3 mois. — Pour le Canton de Genève, 20 fr. par an, 10 fr. pour 6 mois, 5 fr. pour 3 mois. — Pour les autres Cant. de la Suisse, 16 fr. par an, 8 fr. pour 6 mois, 4 fr. pour 3 mois. — Pour la France, l'Italie, l'Allemagne, &c., 24 fr. par an, 12 fr. pour 6 mois, 6 fr. pour 3 mois.